

Marie Moret à Antoine Massoulard, 3 octobre 1879

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (38r, 39v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Massoulard, 3 octobre 1879,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44320>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Lieu de destination 2, place du Petit-Beaulieu, Angoulême (Charente)

Description

Résumé Marie Moret rassure Massoulard sur le fait que Godin accepte son concours à l'œuvre de l'Association coopérative du Familistère, lorsqu'il sera disponible. Godin lui trouvera une position à condition qu'elle puisse être durable.

Notes

- Le destinataire de cette lettre n'est pas identifié dans l'index du registre mais le nom du destinataire est indiqué sur la lettre.
- Lieu de destination : d'après la lettre de Massoulard à monsieur Picot-Delorme du 15 septembre 1879, jointe à la lettre d'Antoine Massoulard du 15 septembre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- La lettre répond à celle d'Antoine Massoulard à Marie Moret du 1er octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).

Mots-clés

[Emploi, Familistère](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 11/02/2024
